



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SECTION LOCALE 1244 S CFP FTQ
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

Le 8 septembre 2010, une représentante du Comité de francisation (SEUM 1244) participait aux audiences de la Commission parlementaire sur le projet de loi modifiant la Charte de la langue française.

Lors de la séance, une délégation du secteur universitaire présentait le mémoire « Conseil provincial du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique (011M) » à la Commission de la Culture et de l'Éducation pour contester le projet de loi 103 à l'égard des universités. Le mémoire est disponible à l'adresse suivante (sélectionnez ensuite sur le document 011M) :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CCE/mandats/Mandat-13191/memoires-deposes.html>

La délégation se composait de :

- **Danielle Lamy (SCFP) ;**
- **Carole Neill, présidente du Conseil provincial du soutien universitaire (CPSU) ;**
- **Roland Coté, président du Syndicat des employé-e-s de l'Université du Québec à Montréal (SEUQAM) ;**
- **Claudette Gariépy, coordonnatrice, Comité de francisation, Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal (SEUM-1244).**

Les membres du secteur universitaire du S CFP demandent des changements au projet de loi 103.

<http://scfp.qc.ca/modules/nouvelles/nouvelle.php?id=1844&langue=fr>

Nouvelle

**Projet de loi modifiant la Charte de la langue française
Les membres du secteur universitaire du SCFP demandent des changements au
projet de loi 103**



**La délégation du SCFP en commission parlementaire jeudi matin à Québec.
Photo Clément Allard**

Une délégation du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) témoignait jeudi matin en commission parlementaire à Québec. Globalement déçus du projet de loi 103 modifiant la Charte de la langue française, les représentants de 11 000 salariés des universités ont expliqué que, dans toutes les institutions francophones où ils travaillent, le français comme langue de travail régresse au profit de l'anglais principalement, mais aussi d'autres langues comme l'espagnol.

Pour Carole Neill, présidente du CPSU, *«c'est un cri d'alarme, mais aussi un cri du cœur que nous lançons au gouvernement»*. Elle s'étonne du véritable paradoxe que vivent les universités. *«La loi demande à chaque institution subventionnée d'élaborer une politique relative à l'emploi et à la qualité du français. Mais, en même temps, la situation financière des universités et la formule de financement «à l'étudiant» poussent celles-ci à développer de plus en plus de cours en anglais pour obtenir plus d'argent.»*



***La délégation du SCFP en
commission parlementaire jeudi matin à Québec. Photo Clément Allard***

Elle précise. *«On ne parle pas de cours de littérature ou de langue anglaise, on parle par exemple de cours de gestion ou de droit dispensés en anglais dans nos universités francophones! Concrètement, cela signifie qu'on exige de plus en plus des employés qu'ils travaillent en anglais, que des chargés de cours doivent enseigner en anglais. Nos membres se plaignent régulièrement de la pression*



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

indue qu'ils subissent pour utiliser au travail d'autres langues que le français. Et cela, c'est sans mentionner que l'anglais est devenu la principale langue de publication de la recherche universitaire. Et comme les embauches de professeurs réguliers se font surtout en tenant compte du dossier de recherche, on embauche souvent des personnes qui parlent peu français. Et comme les professeurs réguliers enseignent aussi, il y a parfois des cours donnés dans un français très approximatif.»

«C'est inquiétant. Au Québec, on est en train de prendre une bien drôle de tangente. Et comme les établissements universitaires sont souvent précurseurs, à l'avant-garde de ce qui s'en vient, je pense que tout le monde devrait s'en préoccuper», ajoute-t-elle.

Dans le mémoire déposé à la Commission, le CPSU demande que : 1) l'Office québécois de la langue française soit le seul maître d'œuvre en matière linguistique; 2) que les universités soient tenues d'implanter un Comité de francisation et un programme de francisation au même titre que les entreprises et 3) qu'un syndicat puisse recourir à la médiation à l'Office, au nom de ses membres, et ce, sans qu'il y ait obligatoirement de « victime » présumée.

Comptant près de 105,000 membres au Québec, le SCFP représente quelque 11,000 membres au sein des universités québécoises, principalement des employés de soutien et des chargés de cours.

Le projet de loi 103 a été remplacé par la loi 115 qui a été adoptée pour répondre uniquement aux problèmes des écoles passerelles, les universités en sont exclues.

Depuis 2002, l'application des politiques linguistiques des universités francophones est inefficace pour la promotion du français. Ces politiques sont méconnues des professeurs, des étudiants et des employés. De plus, depuis près de 10 ans, ces politiques n'ont aucunement fait l'objet de mise à jour. Il est également important de mentionner que le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) - responsable de l'application de ces politiques - ne fait aucun contrôle auprès des directions universitaires pour s'assurer de l'application du français comme langue d'enseignement, langue de l'administration et langue du travail.

Les débats linguistiques passent à la télé de Radio-Canada !!!!

Téléjournal 18h – Radio-Canada

Le vendredi 22 octobre 2010, M. Curzi a été invité au « Téléjournal 18h » animé par Patrice Roy – Radio-Canada afin de débattre de la question « Qu'en pensez-vous de la situation linguistique à Montréal ? ». L'extrait vidéo est disponible à l'adresse suivante : http://www.radio-canada.ca/emissions/telejournal_18h/2010-2011/ (ensuite, allez à « Émission du vendredi 22 octobre 2010 »)



Émission du vendredi 22 octobre 2010

 [Regardez l'intégrale](#)




Reportages

Que pensez-vous de la situation linguistique à Montréal?

 [Commenter \(23\)](#) »  [Partager](#)

Vendredi soir, dès 18 h, nous avons invité le whip libéral Pierre Moreau et le péquiste Pierre Curzi à débattre de la situation linguistique à Montréal. [Lire la suite](#) »

 [Regardez la première partie du débat](#)

 [Regardez la deuxième partie du débat](#)

 [Le mot de la fin](#)

 [Le reportage d'Éric Plouffe](#)

Tout le monde en parle !

Mentionnons la présence marquée de la Ministre St-Pierre et de Monsieur Curzi à l'émission de Guy A. Lepage « Tout le monde en parle », qui a été diffusée le dimanche 24 octobre 2010 sur les ondes télévisées de Radio-Canada à 20h (http://www.radio-canada.ca/emissions/tout_le_monde_en_parle/saison7/document.asp?idDoc=122696)

Comité de francisation :

Thien-Huong Che-Quang
Claudette Gariépy